

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT QUATRE
Le 19 septembre 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 septembre 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 35 Nombre de votants : 40

Excusés : M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie, M. JARSAILLON Philippe, Mme CALLEN Marie-Christine, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Pouvoirs : M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle, Mme CALLEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. GROSDENIS Henri, (Arcinges).

N°2024/N°139

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'il y a lieu de prévoir une décision modificative n°3 du budget principal comme suit

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
			73-73111	Taxes Foncières et d'Habitation RS - CFE	13 111,00
			73-73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	3 370,00
			73-73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Rés.	1 448,00
			73-7351	Fraction TVA TH	109 378,00
65 - 657363	Participation au budget annexe piscine nouvelle	182 802,00	73-7352	Fraction TVA CVAE	58 343,00
014-7392221	FPIC contribution	16 233,00	73-732221	FPIC reversement bénéficiaire	69,00
			74-741124	Dotations d'intercommunalité	20 151,00
			74-741126	Dotations de compensation	3 732,00
			74-74832	Alloc compensation exonération CET	643 076,00
			74-74833	Alloc compensation exonération TF	619 819,00
611 fonction 54		16 000,00	7473 fonct 54	Subvention département	1 000,00
			74788 fonct 54	Subvention ARS	15 000,00
	Total	215 035 €	Total		215 035 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
OP 12 - 2313	Travaux centre administratif	110 100,00 €	024	Produits des Ventes	110 100 €
	Total	110 100 €		Total	110 100 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide la décision modificative n°3 du budget principal telle que ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune d'Arcinges
M. Henri GROSDENIS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240919-2024-139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2024
Publication : 26/09/2024